

Pronom > indice personnel/article : les langues "omniprédicatives" arbitres dans le débat Quine-Strawson sur les termes singuliers ?

J'aborderai ici deux phénomènes bien connus, dont on verra qu'en fin de compte ils sont liés :

1) le premier : des pronoms personnels indépendants (qui, à la troisième personne, proviennent souvent de déictiques devenus anaphoriques ou ayant des emplois d'anaphoriques) peuvent donner des marques personnelles ("indices personnels", Tesnière, Hagège), clitiques ou affixaux, intégrés au verbe, ayant encore une fonction de substitut, puis, de là, dans certaines langues, devenir des marques obligatoirement présentes dans le prédicat même en présence du syntagme coréférentiel, si bien qu'on ne peut plus les traiter, en bonne logique, comme des substituts ou comme résultant d'une pronominalisation; parvenus à ce stade, ils ne font plus que **manifester les places d'actant** ("indices actanciels", Lazard);

2) le second : les mêmes déictiques - ou d'autres -, devenus secondairement des anaphoriques, peuvent donner des déterminants ("articles"), susceptibles de subir une évolution parallèle à la précédente, qui les fait passer de déictiques textuels à anaphoriques, puis à marques de défini, puis à **simples marques de référentialité** (Givón), puis de **substantivité**.

Parvenus à ce stade ultime où ils ne sont plus que de simples marques de substantivité, pour les marques adnominales (intra-nominales), et de simples indices actanciels toujours présents, pour les marques verbales (intraverbales), ils ne font plus, dans les deux cas, qu'incarner les *x* (ou *y*) des fonctions prédicatives que sont, du point de vue sémantico-logique, tout nom commun aussi bien que tout verbe.

Dans des cas extrêmes, comme en palau, le *x* place d'actant dans le prédicat (dans l'exemple que nous utiliserons, actant objet) et le *x* du syntagme nominal se trouvent ainsi tous les deux incarnés (plutôt qu'instanciés).

A. Une incarnation des *X*

Nous allons d'abord présenter le cas de langues où toutes les parties du discours majeures sont prédicatives au sens syntaxique du terme, y compris les noms communs, et où ces prédicatifs ne peuvent fournir des actants (mais aussi des régimes de prépositions/relateurs s'il y en a, des compléments de noms, etc.) que moyennant l'adjonction d'une espèce d'"article" - sans que ce dernier véhicule cependant une opposition entre défini et indéfini, ni entre référentiel et non-référentiel (Givón) - et dont, par conséquent, la seule fonction est précisément de permettre de construire des actants (désignations) à partir de prédicatifs :

nahuatl¹

<i>ni-cochi</i>	"je dors"	" <i>ni-tìcìtl</i> "	"je suis médecin"
<i>ti-cochi</i>	"tu dors"	" <i>ti-tìcìtl</i> "	"tu es médecin"
<i>cochi</i>	"il dort"	" <i>tìcìtl</i> "	"il est médecin"
<i>in cochi</i>	"un/celui qui dort"	<i>in tìcìtl</i>	"un/le médecin"

¹ Il s'agira ici du nahuatl classique tel qu'il était parlé à l'arrivée des espagnols et qu'il a été décrit par eux. Les exemples sont empruntés à Launey 1979, 1992, 1994, à qui j'emprunte le terme "omniprédicatif".

<i>cochi in ticitl</i>	"le médecin dort"	<i>ticitl in cochi</i>	"c'est un médecin qui dort" (lit. "celui qui dort est médecin")
<i>ca tetl in/on</i>	"ça (ici), c'est une pierre"/"ça (là-bas), c'est une pierre"		
palau ² :			
<i>ak mléi</i>	"je suis arrivé"	<i>ak ngálək</i>	"je suis un enfant"
<i>kə mléi</i>	"tu es arrivé"	<i>ke ngálək</i>	"tu es un enfant"
<i>ng mléi</i>	"il est arrivé"	<i>ng ngálək</i>	"c'est un enfant"
<i>a mléi</i>	"un/celui qui est arrivé"	<i>a ngálək</i>	"un/l'enfant"
<i>ng mlé a ngálek</i>	"l'enfant est arrivé"	<i>ng ngálək a mléi</i>	"c'est un enfant qui est arrivé"

J'ai abondamment traité³ de ce problème en termes de catégories - c'est-à-dire de parties du discours - et de changement de catégorie - c'est-à-dire de translation. Les parties du discours définissables par la fonction prédicative peuvent être appelées des "prédicatifs" en termes de syntaxe et des "attributifs" ou "qualificatifs"⁴ en termes de sémantique; elles forment un ensemble de parties du discours, par ailleurs distinctes les unes des autres, d'où la notion de "superpartie du discours" que j'ai proposée⁵; ce premier ensemble s'oppose à un second

² Langue austronésienne de la branche indonésienne parlée en pleine aire micronésienne dans l'archipel du même nom à un millier de kilomètres à l'est de Mindanao; les exemples sont empruntés à Josephs 1975.

³ Lemaréchal 1982, 1985, 1989.

⁴ "Attributifs" par opposition à "substantifs", comme "attribut" opposé à "substance", par allusion à la terminologie de la logique et de l'ontologie classiques; ou bien "qualificatifs", pour éviter les confusions qui pourraient naître des diverses acceptions d' "attribut" en français, "attribut" en anglais, etc.

⁵ Lemaréchal 1982, 1985.

ensemble de parties du discours (une seconde "superpartie du discours") définissable en termes de syntaxe par les fonctions actanciennes et, en termes de sémantique, comme servant à désigner des "substances" (on les appellera des "substantifs"⁶) : cet ensemble peut être constitué des seuls démonstratifs comme en nahuatl, ou bien des démonstratifs et des personnels indépendants "lourds" (à distinguer des marques personnelles "légères"⁷) comme en palau; peuvent s'y ajouter encore les noms propres par exemple, comme en kinyarwanda; la première superpartie du discours n'a accès aux fonctions fondamentales de la seconde que par translation (et vice versa).

Ce qui m'intéressera aujourd'hui, c'est la dimension sémantico-logique du problème - qui renvoie elle-même au problème linguistique de la construction des désignations et de la référenciation - : qu'est-ce que ce type de langue nous apprend sur la façon dont on peut passer de ce qui n'est qu'un $f(x)$ à un x :

$$f(x, \dots) > x$$

D'un point de vue sémantico-logique, un nom commun est, quel que soit le type de langues, un prédicat au même titre qu'une forme verbale, un adjectif, etc. La différence est 1) une différence de type de relations prédicatives (au sens logique du terme) : relation d'inclusion dans le cas du nom commun⁸, mais surtout 2) une différence de nature

⁶ Cf. note 4.

⁷ Cette distinction est essentielle: les personnels indépendants commutant, souvent exactement à la même place, avec les syntagmes dits "nominaux", c'est-à-dire plutôt substantivaux, avec les noms propres, etc., tandis que les marques personnelles (ou indices chez Tesnière, Hagège, et d'autres) sont des affixes ou des clitiques intégrés, ne saturant pas les places d'arguments dans les mêmes conditions, ni de la même façon.

⁸ On sait, toutefois, qu'on peut étendre l'idée d'inclusion: dans un sens, un $f(x)$ comme "rouge"(x) ou comme "gagner-le-match"(x), peut être interprété comme l'inclusion de chaque x_i vérifiant ces $f(x)$ à l'ensemble des x le vérifiant; si du point de vue de la logique, cela revient au même, il n'en est rien du point de vue du langage et, en particulier, du discours: d'une part, dire d'un x_i "table"(x) présuppose une catégorisation des objets réels, d'autre part, dire d'un x_i "gagner"(x) va nécessiter pour être valide un repérage temporel précis.

de la classe des x définis par ce $f(x)$, et, en particulier, une différence de "stabilité" (cf. Bloomfield⁹) du prédicat, dans la mesure où, linguistiquement les noms communs expriment une caractéristique définitoire de toute une classe, ouverte mais préconstruite, d'objets.

Le type de langues étudié ici peut ainsi contribuer au débat Strawson-Quine (dans la suite de Ryle 1933¹⁰) : on peut dire en effet que ce type de langue semble conforme à la position quinienne selon laquelle logiquement (et sémantico-logiquement) il n'y a pas de nom d'individu, mais seulement des prédicats, et de la déixis.

Deux types de remarques préalables sont cependant nécessaires.

Premièrement, on ne peut réduire le passage de $f(x)$ à x à de simples questions de quantification : $Qx : f(x, \dots)$, ou de détermination. En effet :

a) on ne peut quantifier que des x et non des $f(x)$; on devine une certaine difficulté, chez Culioli par exemple : il y a une sorte de saut entre $f(x)$ et x , malgré l'opération intermédiaire de quantifiabilisation (cf. les langues à classificateurs numériques)¹¹ ou la prise en compte de modes de quantification lexicalisés (comme en français)¹²;

⁹ *Le langage* (tr. fr.), p. 189.

¹⁰ Cf. Strawson, *Les individus*; Quine, *Le mot et la chose*; cf. Appendice.

¹¹ Cf. chinois (M.-Cl. Paris, p. 56 sqq., 60 sqq.):

<i>yì zhì yà</i>	"1 canard"	<i>yì bǎ dāo</i>	"un couteau"
		<i>yì tiáo shé</i>	"un serpent"
		<i>yì běn shū</i>	"un livre"
		<i>yì bù shū</i>	"un volume"
<i>yì duǐ yà</i>	"un couple de canard"		
<i>yì dá yà</i>	"une douzaine de canards"	<i>yì dá qiānbǐ</i>	"une douzaine de crayons"
<i>yì qún yà</i>	"une bande de canards"		
<i>yì jīn yà</i>	"une livre de canard"	<i>yì jīn píngguǒ</i>	"une livre de pommes"
<i>yì zhǒng yà</i>	"une espèce de canard"		

b) quant à la notion de détermination, elle demeure trop vague : on parle de détermination aussi bien pour les spécifications apportées par une caractéristique supplémentaire (épithète, relative, etc.), que pour celles apportées par le contexte et la situation (déixis, anaphore, marquage quelconque de la continuité discursive);

c) pour ce qui est de la quantifiabilisation et du mode de quantification, qui sont censés relever à la fois de la spécification de propriétés (le QLT de Culioli) et de la quantification (QNT), il faut souligner qu'en fait, même si elle conditionne la façon dont on quantifiera, elle ne fait malgré tout que préciser une caractéristique de l'objet ("discret" vs "dense" vs "compact", ou dans une autre terminologie et un autre découpage, "comptable" vs "massif", etc.), et que, dans le couple QNT/QLT, elle ne réussit pas à nous faire quitter le domaine du QLT pour celui du QNT, contrairement à ce qu'on dit : qu'un objet soit, culturellement ou cognitivement, senti comme "discret" reste une caractéristique - $f(x)$ - de la classe d'objets et ne construit pas encore le x_i ou l'ensemble des x vérifiant ce $f(x)$.

Deuxièmement : on ne doit pas oublier que toutes les langues "omniprédicatives" ne possèdent pas un article pur translatif substantivant du type du *in* nahuatl et du *a* palau. Certaines

¹² En chinois, il y a, à notre avis, une véritable opération énonciative, c'est-à-dire ayant lieu au moment de la construction même de l'énonciation, tandis qu'en français, il s'agit plutôt d'un mode de quantification, non pas construit au moment de l'énonciation, mais stocké avec le lexique (ex. de M.-Cl. Paris, 1981, p. 80-81):

<i>un livre</i>	?? <i>un soja</i>	?? <i>une pudeur</i>
<i>deux livres</i>	* <i>deux sojas</i>	* <i>deux pudeurs</i>
<i>une tonne de livres</i>	<i>une tonne de soja</i> ∅	* <i>une tonne de pudeur</i> ∅
<i>une sorte de livre</i>	<i>une sorte de soja</i>	<i>une sorte de pudeur</i>
<i>beaucoup de livres</i>	<i>beaucoup de soja</i> ∅	<i>beaucoup de pudeur</i> ∅
<i>une grande quantité de livres</i>	<i>une grande quantité de soja</i> ∅	<i>une grande quantité de pudeur</i>

même s'il peut y avoir des phénomènes de requantifiabilisation:

il y a de la voiture

j'ai semé deux blés différents cette année

construisent des x à partir des $f(x)$ sans recourir à un tel article. C'est le cas du turc :

<i>Ayşe</i>	<i>güzel bir kız</i>	Ayşe est une jolie fille
NPropre	beau un fille	
<i>bahçe -de,</i>	<i>kız oku -yor</i>	"(il y a) une jeune fille (qui) lit
jardin dans	fille lire Prést	dans le jardin
<i>kız, bahçe-de</i>	<i>oku-yor</i>	"la jeune fille lit dans le jardin"

les désignations y sont construites par d'autres marques : ordre des mots (thématisation-topicalisation), des marques de cas "référentielles" (accusatif et génitif), la marque de pluriel, etc. :

<i>ev-i</i>	<i>gör-dü-m</i>	"j'ai vu la maison"
<i>ev</i>	<i>gör-dü-m</i>	"j'ai vu une/des maison(s)"

B. Déixis > X.

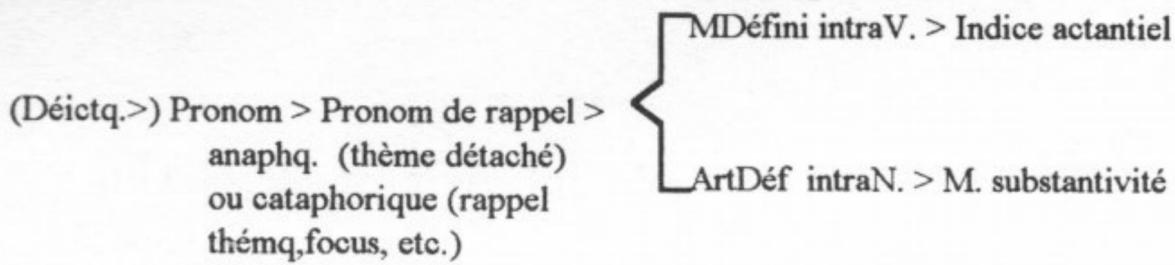
Les articles-translatifs substantivants de langues comme le nahuatl et le palau (et de bien d'autres : tagalog, kinyarwanda¹³) sont, selon nous, précisément les x qui nous manquent, et ces articles sont très souvent ou bien, en synchronie même, homonyme d'un démonstratif (c'est le cas du *in* du nahuatl), ou bien en diachronie, d'anciens démonstratifs :

nahuatl :

ca tetl in/on "ça (ici), c'est une pierre"/"ça (là-bas), c'est une pierre"

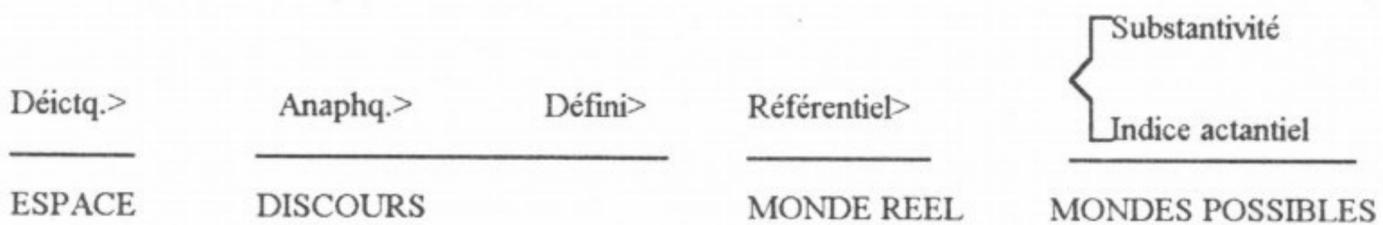
Le passage qui mène en diachronie d'un démonstratif à une marque de substantivité, via une marque de défini, est à mettre en parallèle avec le passage qui mène d'un démonstratif à un simple indice actanciel sinon une marque de transitivité (c'est-à-dire à une deuxième incarnation d'un x , ou plutôt d'un y), via une marque de troisième personne. On a une échelle (hiérarchie) de valeur :

¹³ Lemaréchal 1985.



avec les caractéristiques habituelles des échelles typologiques (existence de point de rupture, etc.).

Ce passage s'effectue par extension/abstraction croissante du monde de référence de la déixis (prise au sens large) : renvoi à un objet précis du monde réel (déixis), du discours (anaphorique et défini), à tout objet du monde réel (référentiel) et enfin à tout objet de tout monde possible (simple substantivité) - : l'ancien pronom déictique finit par renvoyer à tout objet pouvant instancier le x ou le y de la fonction prédicative représentée par le nom commun ou la forme verbale :



Le passage du latin *illum* aux deux *le* du français - en admettant qu'il y en ait bien deux distincts - illustre cette double possibilité, à ceci près qu'on s'arrête en français, à l'intérieur de l'échelle des valeurs présentées ci-dessus, au marquage du défini :

latin :

video illum (canem) > *je le vois*
je vois le chien
 **je le vois chien*
 (à valeur de défini "je vois le chien")

Rappelons quels sont les lieux de passage les plus fréquents qui mènent d'un démonstratif à une simple marque de substantivité ou à un simple indice actantiel : il s'agit essentiellement d'extraposition à valeur thématique, ou de rappel thématique, ou de focalisation avec

détachement; on passe ainsi de constructions avec un terme extraposé ("Extra Clausal Constituent" ECC, dans la terminologie de Dik¹⁴) et rappel pronominal, à des constructions où le terme extraposé est en fait réintégré au noyau propositionnel, et où le rappel pronominal se trouve intégré ou bien au nom (ce qui donne un article), ou bien au verbe (ce qui donne un affixe personnel, puis un indice actanciel) :

CONTEXTE	PHRASE		ECC Rappel thématique
	ECC Thème	Proposition f(x,y,z) + Circ Topic Focus	
X		→ Pronom anaphorique	
X		→ Pronom rappel	
X		→ Pronom anaphorique	
			→ "Afterthought", SN
X		→ MPers. ds SV à valeur de défini	SN
X		→ MDéfini ds SN	

On constate le même type de "glissement" dans les langues africaines par exemple. En gulmancema¹⁵, la marque de classe, qui en tant que telle est suffixée au lexème nominal, réitérée comme proclitique, fournit une marque de défini; la marque de classe fonctionne ainsi dans cette langue à la fois comme marque de classe proprement dite (suffixée), marque de défini par réitération (proclitique), et comme anaphorique (marque personnelle) sujet, si elle est antéposée au verbe (proclitique), ou objet, si elle lui est postposée (enclitique):

gulmancema¹⁶ :

¹⁴ Dik, 1989, p. 264 sqq.

¹⁵ Anciennement "gourmantché", langue gur parlée au Burkina Faso.

¹⁶ Les règles morphophonologiques (?) en jeu ici sont les suivantes:
/a/ > /i/ sauf en fin de période

<i>dāa-gū</i>	"du bois"	<i>kú dāa-gū</i>	"le bois"		
<i>ñí-mā</i>	"de l'eau"	<i>mī ñí-mā</i>	"l'eau"		
<i>kú</i>	<i>dāa-gū</i>	<i>siéni</i>	<i>mì</i>	<i>ñí-mā</i>	"le bois a arrêté l'eau"
MDéf	bois MCl	arrêter	MDéf	eau Mcl	
<i>kù</i>		<i>sién</i>	<i>mā</i>		"il l'a arrêtée"
MClSuj		arrêter	MClObj		

On peut considérer qu'il s'agit toujours de la même marque (de classe), qui reste identique à travers ces trois emplois moyennant la combinaison avec deux types de phénomènes¹⁷ :

1) des tons à considérer comme des morphèmes tonaux (tonèmes) : tons bas sur une marque de classe sujet, etc.;

2) des phénomènes de sandhi : sonorisation de la consonne initiale du suffixe de classe intégré au mot nominal, etc.; ces deux ordres de phénomènes, étant l'un comme l'autre à considérer comme de véritables marques qui se combinent avec la marque segmentale constituée par la marque de classe elle-même - phénomène que nous appelons "superposition des marques"¹⁸.

Les langues bantoues, lointainement apparentées aux langues gur auxquelles appartient le gulmancema, présentent des phénomènes assez proches, à ceci près que la marque de classe proprement dite est préfixée au nom, que la marque de classe sujet est obligatoire dans la forme verbale même si le syntagme nominal coréférentiel est présent, et qu'il en résulte donc des phénomènes d'accord - qui sont d'ailleurs extensifs. Le marquage de la définitude, ou de la référentialité, ou de la substantivité,

occlusive sourde > sonore à l'initiale de suffixe

La marque du classificateur employé comme substitut (anaphorique) sujet est le ton bas, la marque du classificateur employé comme substitut (anaphorique) objet est un ton moyen.

¹⁷ Lemaréchal 1984, 1987 (thèse, p. 663-690).

¹⁸ Lemaréchal 1983.

selon les langues, est assuré, dans une partie du domaine bantou, par un morphème appelé "augment" ou "prépréfixe" (noté ici Pf)¹⁹ :

kesukuma²⁰ :

<i>a- ma- líiwa</i>	<i>a- ma- taalẹ</i>	"les grands maniocs"
<i>ma- líiwa</i>	<i>ma- taalẹ</i>	"de grands maniocs"
Pf MCl manioc	Pf MCl grand	

ciBemba²¹

<i>a- à- fwaaya</i>	<i>i- ci- tabo</i>	il voulait le livre" un livre spécifique)"
<i>a- à- fwaaya</i>	<i>ci- tabo</i>	"il voulait un livre (quelconque)"
Suj Passé	vouloir	Pf MCl livre

kinyarwanda²² :

<i>gu -hiinga</i>	<i>u- mu -rimá</i>	"cultiver un/le champ"
MInf cultiver	Pf MCl champ	

Or, deux origines ont été proposées pour ce prépréfixe : selon Meinhoff et d'autres, il s'agirait d'un seul et même unique préfixe, plus ou moins analogue à un préfixe de classe, **ga-*, qui se serait préfixé au préfixe de classe proprement dit; un autre hypothèse consiste à expliquer le prépréfixe comme résultant d'un simple redoublement de la marque de classe. On ne serait alors plus si éloigné du fonctionnement présenté par le *gulmancema* où c'est le redoublement de la marque de classe qui marque la définitude. Les différentes valeurs que prend ce prépréfixe, dans les langues où il existe, fournissent une nouvelle attestation de l'échelle proposée ci-dessus. En kinyarwanda, la marque de classe objet intégrée au verbe fonctionne seulement comme substitut (anaphore d'un complément d'objet absent dans la proposition et fourni par le contexte), ou bien comme pronom

¹⁹ Cf. Lemaréchal 1985.

²⁰ Langue bantoue de Tanzanie; cf. Batibo 1985.

²¹ Langue bantoue étudiée par Givon (Givon 1972).

²² Langue bantoue parlée au Rwanda; exemples empruntés à Overdulve 1975 et Kimenyi 1980.

de rappel, en cas de véritable extraposition à gauche ou à droite de l'objet :

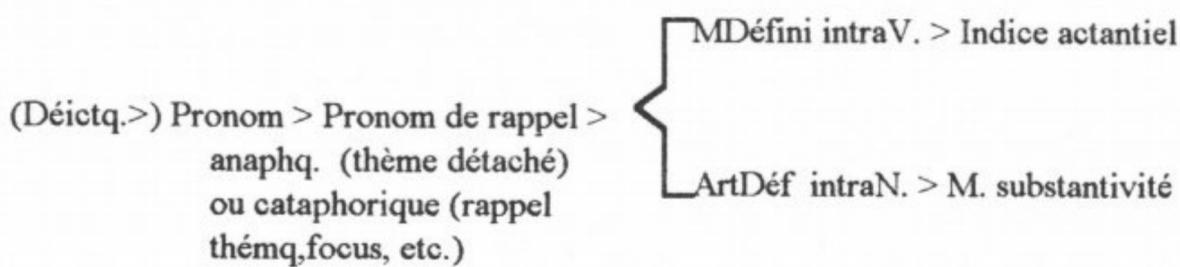
<i>u- mu- goré</i>	<i>y-</i>	<i>a-</i>	<i>boon -ye</i>	<i>u- mu- gabo</i>
Pf MCI femme	MCI Suj	MTps	voir MAsp	Pf MCI
"la femme vit	"l'homme"			homme ²³
> <i>y-</i>	<i>a-</i>	<i>mu-</i>	<i>boon</i>	<i>-ye</i>
MCI Suj	MTps	MCI Obj	voir	MAsp
<i>umugabo,</i>	<i>umugoré</i>	<i>y-a-mu-</i>	<i>boon-ye</i>	"l'homme, la
				femme le vit"
<i>umugoré</i>	<i>y-a-mu-</i>	<i>boon-ye,</i>	<i>umugabo</i>	"la femme le
				vit, l'homme"

Quant au prépréfixe (à considérer comme une deuxième occurrence de la marque de classe intégrée au mot nominal lui-même), il a, dans cette langue, la valeur d'une simple marque de substantivité.

En swahili, la présence vs absence de la marque de classe objet intégrée à la forme verbale exprime une opposition entre objet défini vs indéfini :

<i>n-</i>	<i>a-</i>		<i>ona</i>	<i>ki- tabo</i>	"je vois un livre"
<i>n-</i>	<i>a-</i>	<i>ki-</i>	<i>ona</i>		"je le vois"
<i>n-</i>	<i>a-</i>	<i>ki-</i>	<i>ona</i>		"je vois le livre"
PréfSuj	MTps	MCI Obj	voir	MCI livre	

En ce qui concerne le prépréfixe, kesukuma, ciBemba et kinyarwanda présentent un dégradé de valeur également conforme à l'échelle indiquée ci-dessus :



²³ Pf = "prépréfixe" ou "augment"

En effet, en kesukuma, l'opposition entre présence vs absence du prépréfixe exprime le défini vs l'indéfini; en ciBemba l'absence de prépréfixe correspond au non référentiel; en kinyarwanda, le prépréfixe est une simple marque de substantivité :

kesukuma :

<i>a-</i>	<i>ma-</i>	<i>líiwa</i>	<i>a-</i>	<i>ma-</i>	<i>taalẹ</i>	les grands maniocs"
	<i>ma-</i>	<i>líiwa</i>		<i>ma-</i>	<i>taalẹ</i>	"de grands maniocs"
Pf	MCl	manioc	Pf	MCl	grand	

ciBemba :

<i>a-</i>	<i>à-</i>	<i>fwaaya</i>	<i>i-</i>	<i>ci-</i>	<i>tabo</i>	"il voulait le livre" un livre (spécifique)"
<i>a-</i>	<i>à-</i>	<i>fwaaya</i>		<i>ci-</i>	<i>tabo</i>	"il voulait un livre (quelconque)"
Suj	Passé	vouloir	Pf	MCl	livre	

kinyarwanda :

<i>gu</i>	<i>-hiinga</i>	<i>u-</i>	<i>mu-</i>	<i>-rimá</i>	"cultiver un/le champ"
MInf	cultiver	Pf	MCl	champ	

C. La double incarnation des X.

A l'extrémité de l'échelle proposée, on trouve, intégré au syntagme ou au mot nominal, une marque de substantivité, qui n'a même pas une valeur de référentialité - ce qui vient d'être exemplifié ci-dessus (kinyarwanda) -, et, intégré au syntagme ou mot verbal, un indice actanciel obligatoire - ce qu'on peut illustrer au moyen des exemples suivants empruntés au nahuatl :

<i>ni-</i>	<i>qu-</i>	<i>itta</i>	<i>in calli</i>	"je vois la maison"
<i>ni-</i>	<i>qu-</i>	<i>itta</i>	<i>calli</i>	"je vois des maisons"
PersSuj	PréfObj	voir	maison	
1sg	3sg			

On peut aboutir à une double instanciation, ou plutôt incarnation, du même *x* (ou *y*) : c'est le cas en palau comme dans l'exemple suivant :

ng chillebed -íi a ngálek "il a frappé l'enfant"

où le suffixe personnel objet *-íi* incarne le *y* argument de la fonction prédicative que constitue une forme verbale transitive, et où l'"article" *a* ne fait que substantiver le nom commun *ngálek*, c'est-à-dire "incarner" le *x* de la fonction prédicative que constitue tout nom commun. Voyons les choses de plus près.

Le suffixe personnel objet *-íi* de 3ème pers. sg. entre dans le système d'opposition suivant²⁴ :

<i>ng ch-il-lebed -ák</i>	"il m'a frappé"
<i>ng ch-il-lebed -íi</i>	"il l'a frappé"

il fonctionne dans l'exemple ci-dessus comme un substitut. Mais, dans :

ng ch-il-lebed -íi a ngálek "il a frappé l'enfant"

il fonctionne, en présence du syntagme coréférentiel, comme un simple "indice actanciel".

Comme l'interprétation du syntagme objet est nécessairement défini ici, on pourrait dire que, dans un certain sens, c'est la présence du suffixe personnel objet qui marque le défini²⁵, puisque le *a* article proclitique intégré au syntagme nominal est présent même dans le cas où ce syntagme nominal est non référentiel :

ak mel ásech a mlái "je sculpte des pirogues"

²⁴ La forme verbale "perfective" s'analyse en: base verbale *chelébed* et *-il-* infixe d'accompli. Cette forme "perfective" s'oppose à une forme "imperfective" *mengelébed* qui s'analyse en *meN-* marque d'"imperfectif" et base verbale *chelebed*, sachant que /N/ + /ch/ > /ng/.

²⁵ On est proche de la situation du swahili, quand le suffixe de classe objet intraverbal est présent en même temps que le syntagme objet coréférentiel, voir ci-dessus.

"je suis sculpteur de pirogues"²⁶

Il semble donc que l'interprétation définie du syntagme objet provienne de la présence dans le verbe du suffixe personnel objet *íi* :

<i>ak d-il-sech-íi</i>	"je l'ai sculpté (fini)"
<i>ak d-il-sech-íi a mlái</i>	"j'ai fini la pirogue"

Mais ce n'est pas si sûr : en effet, le palau est une langue où les bases verbales transitives présentent toutes un couple de formes verbales, l'une dite²⁷ "imperfective" (dans les exemples : *mengelébed* et *melá sech*) qui peut fonctionner sans objet, ou bien avec un objet non référentiel incorporé²⁸, et l'autre dite "perfective" (*chelebed-* et *desech-*) qui implique la présence d'un objet défini. Ces couples recouvrent à la fois une opposition d'aspect-type de procès et une opposition entre transitif et intransitif - ou de degré de transitivité²⁹ - : à la forme perfective, le résultat du procès ou l'objet affecté par ce procès est pris en compte, et l'objet est donc toujours référentiel, à la différence de ce qui se passe avec les formes imperfectives des mêmes verbes où l'objet peut rester non spécifié :

<i>ak melásech</i>	"je suis en train de sculpter"
	"je suis sculpteur"

²⁶ *melásech* s'analyse en *meN-* marque d'"imperfectif" et base verbale *dá-sech*, sachant que /N/ + /d/ > /l/; la forme "perfective" correspondante est *d(e)sech-* (*d-il-sech-* avec l'infixe d'accompli) avec passage de /a/ à /e/ du fait du report de l'accent sur le suffixe objet.

²⁷ Josephs 1975.

²⁸ Et aussi avec un objet référentiel défini mais périphérisé sous la forme d'un syntagme prépositionnel en *er* (seule préposition-relateur de la langue):

<i>ak melásech er a mlái</i>
"je suis en train de sculpter/fabriquer une pirogue particulière/la pirogue en question"

à gloser par un "je sculpte et ce à propos (*er*) de telle pirogue particulière"; cf. Lemaréchal 1983, développé dans Lemaréchal 1991.

²⁹ Lemaréchal 1982b, développé dans 1991, p. 88-89.

ou non référentiel :

ak mel ásech a ml ái "je sculpte/fabrique des pirogues"
"je suis sculpteur/fabriquant de pirogues"

Dans ces conditions, on voit que la valeur de défini de l'objet dépend tout autant de la forme verbale que de la présence d'un suffixe personnel objet.

Bilan : d'une part, l'"article substantivant" *a* n'est pas une marque de référentialité, comme le montre le dernier exemple :

ak mel ásech a ml ái "je sculpte des pirogues"
"je suis sculpteur de pirogues"

où *a* est présent même devant un syntagme objet non référentiel plus ou moins incorporé; *a* ne fait qu'assurer la substantivation (translation) des prédicatifs, c'est lui qui permet de construire une désignation au moyen d'un prédicatif, il ne fait qu'incarner le *x* de *ng á-lek(x)*. Quant à *-íi* en lui-même, il n'exprime pas le défini, il incarne le *y* objet obligatoire des formes verbales "perfectives".

Le suffixe *-íi* se retrouve dans d'autres langues de la même famille comme simple marque de transitivité/suffixe de dérivation transitivante (noté ici MTr) précisément dans des langues présentant des couples de formes verbales transitives vs intransitives (avec objet non référentiel incorporé possible), dont nous venons de parler :

ponape³⁰ :

<i>i</i>	<i>pahn</i>	<i>perek</i>		"je déroulerai"
PersSuj	Aux	Vintr		
1sg	Futur	dérouler		
vs <i>i</i>	<i>pahn</i>	<i>perek</i>	<i>-los</i>	

³⁰ Langue austronésienne de la branche micronésienne parlée dans l'atoll du même nom; exemples empruntés à Rehg 1981.

PersSuj	Aux	Vintr	natte
1sg	Futur	dérouler	

"je déroulerai des nattes"
(lit.) "I will mat-unroll" (Rehg, p. 214)

<i>lohs</i>	<i>-o</i>	<i>pahn</i>	<i>perek</i>	<i>-i</i>		
PersSuj	AuxFut	dérouler	MTr	natte	Art	

"je déroulerai cette/la natte"

Autre façon de manifester les y des $f(x,y)$ que sont les verbes transitifs, ou d'ajouter un y à des verbes intransitifs $f(x)$ par dérivation.

D. Conclusion

Les langues évoquées ici manifestent donc bien morphologiquement l'incarnation des x (ou des y) variables des fonctions prédicatives logiques que sont aussi bien les noms communs que les verbes, variables que l'on peut ensuite spécifier, quantifier moyennant des opérations diverses éventuellement complexes.

Ce qui rend significatif le cas des langues particulières choisies, qui relèvent d'un type toutefois bien attesté, c'est qu'elles sont à fois "omniprédicatives" et qu'elles possèdent un article qui est seulement un translatif substantivant, sans que cette fonction de translation des attributifs en substantifs soit accompagnée de marquage de définitude, de référentialité, de quantifiabilisation, de quantification existentielle, etc. : l'article y fait la seule opération consistant à incarner le x que l'on dira tel que $f(x)$.

Dans une langue comme le français, langue opposant des articles définis et indéfinis, singuliers et pluriels, et d'autres déterminants et où une copule est nécessaire pour qu'un nom assure la fonction de prédicat syntaxique, la fonction consistant à incarner les x , nécessaire pour qu'on puisse fabriquer des x avec des $f(x,...)$, est amalgamée dans les "articles" aux autres valeurs de référentialité, définitude, etc. L'interaction entre les spécifications des x amalgamées

aux noms communs (en particulier leur mode de quantification propre qu'il faut considérer comme stocké dans le lexique dans une langue comme le français) et celles portées par les articles et autres déterminants (quantification, définitude, etc.) est mise en oeuvre à travers des suites d'opérations complexes (quantifiabilisation, extraction, etc.).

J'ai dit ailleurs³¹ les réserves qu'appelle selon moi toute théorie voulant fonder l'opposition verbo-nominale³² sur une propension particulière des verbes à la prédication - il faudrait s'entendre sur "prédication" -, à la relationnalité - il existe des noms relationnels - etc. L'opposition réside, comme nous l'avons dit, dans le type de caractéristiques exprimées - caractéristiques stables et posées comme définitoires de classes d'objets reconnues comme telles, pour les noms, vs caractéristiques dont la validité est plus ou moins limitée et, par conséquent, référée au moment de l'énonciation, pour les verbes.

Tous les cas où les noms communs semblent, sans marquage supplémentaire (translation, ou autre), avoir une propension particulière à la désignation (caractéristique des substantifs) s'expliquent justement par le fait que les caractéristiques que les noms communs expriment sont posées comme définitoires d'une classe d'objets reconnue, "préconstruite" si l'on veut³³. C'est ce qui explique leur emploi seuls sans article (c'est-à-dire sans qu'il y ait substantivation), à la fois :

³¹ Lemaréchal, 1994, et 1996.

³² Entendons-nous: quand on parle ici de verbes, il faut évidemment se limiter aux formes verbales pouvant fonctionner comme formes "finies", à l'exclusion des formes dites "nominales", "adjectivales", "adverbiales" du verbe, qui par définition portent en elles une marque ou une autre de leur rattachement aux noms, nominaux ou autres parties du discours majeures précisément non verbales. On n'a pas toujours pris cette précaution indispensable.

³³ Attention toutefois à l'emploi trop polysémique souvent fait de ce terme: il faut toujours préciser à quelle temporalité renvoie ce pré-

1) pour exprimer le non-référentiel (c'est-à-dire la totalité de la classe), dans certaines langues qui ont pourtant un article substantivant ou une marque du même type (le prépréfixe des langues bantoues par exemple), comme le luganda, où le prépréfixe à valeur de translatif substantivant est absent devant les syntagmes non référentiels :

luganda³⁴ :

<i>togula</i>	<i>n- te</i>	"n'achète pas de vaches!"
Nég+acheter	MCl vache	

vs

<i>togula</i>	<i>e- n- te</i>	"n'achète pas les vaches!"
Nég+acheter	Pf MCl vache	

à la différence de ce qui se passe en kinyarwanda, ou, comme on l'a vu, en palau, où la marque substantivante *a* est obligatoire même devant les syntagmes même non référentiels :

<i>ak mel ásech a ml ái</i>	"je sculpte/fabrique des pirogues"
	"je suis sculpteur/fabiquantde piroques"

et

2) pour désigner - "par défaut" - un objet ou une sous-classe d'objets "définis", c'est-à-dire déjà construits par le discours antérieur, dans une langue comme le turc qui n'a qu'un article indéfini "existentiel" *bir/* :

<i>bahçe -de,</i>	<i>bir kız</i>	<i>oku -yor</i>	(il y a) une jeune fille (qui) lit dans le jardin
jardin dans	Art fille	lire Prést	
vs <i>kız, bahçe-de</i>	<i>oku-yor</i>		"la jeune fille lit dans le jardin"

³⁴ Langue bantoue parlée en Ouganda; exemples empruntés à Ashton 1954 (tons non notés).

Le cas des langues étudiées ici permet donc bien de prendre parti dans le débat Quine-Strawson : à l'exception des unités relevant plus ou moins de la déixis au sens le plus large, on n'a affaire qu'à des prédicats, à perte de vue³⁵; l'incarnation des x , c'est-à-dire ce qui assure le passage des $f(x)$ aux x , et, par conséquent, la construction des x au moyen de $f(x)$, ne fait l'objet d'un outil spécifique que dans des types de langues particuliers. Ailleurs, même dans le cas de langues à articles comme le français, l'amalgame avec les valeurs discursives de définitude, ou cognitives et culturelles de quantifiabilisation, portées par les articles ou par les noms communs occulte ce qui fait l'irréductibilité des x aux $f(x)$.

Appendice.

Ce que j'appelle d'une façon tout à fait grossière le débat Strawson-Quine - il faudrait évidemment beaucoup plus que ces quelques pages pour traiter des enjeux du débat et faire une véritable "explication de texte" complète des *Individus* de Strawson et d'une bonne centaine de pages au moins du *Mot et la chose* de Quine - se présente à peu près de la façon suivante.

Ce à quoi Strawson s'oppose particulièrement (trad. fr., p. 172 sqq) est l'idée de Quine selon laquelle, dans *Socrate est philosophe, est philosophe* est certes un prédicat, un $f(x)$, "*philosophe*"(x) mais le sujet lui-même l'est tout autant : Socrate n'est qu'un "*Socrate*"(x)³⁶.

³⁵ Même dans le cas des noms propres, sémantico-logiquement des "s'appeler N"; cf. Kripke 1972, Kleiber 1981.

³⁶ A interpréter selon Quine comme un "être Socrate"(x); il faudrait en fait corriger en un: "s'appeler Socrate"(x) (cf. Kleiber 1981): en effet, "être Socrate" reste un prédicat complexe (d'identification); il suffit pour le montrer d'un exemple comme "le troisième philosophe en partant de la gauche (dans une série de bustes ou lors d'un congrès international de philosophie au 5ème siècle avant J.C.) est Socrate": cet exemple signifie: "le bien connu/célèbre Socrate" ou bien, simplement, "celui dont on a déjà parlé et dont on a déjà introduit le nom propre Socrate", tandis que dans "le troisième philosophe en partant de la gauche s'appelle Socrate", Socrate est bien un prédicat simple (à ceci près que la nomination - baptême et histoire

C'est encore quand il reprend Ryle (dans *Le mot et l'objet*, p. 256 de la trad. fr.) - "le terme "x" qui, du point de vue de la grammaire, semble désigner un sujet qui reçoit un attribut, signifie en réalité un attribut" - que Quine donne la formulation la plus simple et la plus radicale à sa théorie qui tend à éliminer les termes singuliers.

Strawson s'oppose à cette idée en disant - en gros - que présenter le terme qu'on introduit comme sujet comme s'il s'agissait d'un prédicat, ne peut être qu'une ruse et que c'est justement confondre "introduction d'un terme comme un sujet" et "introduction d'un terme comme prédicat" :

"Malgré la séduisante simplicité de cette analyse (...), je pense que la forme sous laquelle elle est présentée la rend inacceptable et si l'on rejette la forme de l'analyse, il s'ensuit qu'on rejette aussi l'analyse en sa totalité, en tant qu'explication distinctive et intelligible (...). Car ce qui fait le caractère distinctif de cette explication (...), c'est précisément l'affirmation que, strictement parlant, toutes les expressions-sujets sont superflues : superflues parce qu'elles peuvent être éliminées en faveur de la quantification et des expressions-prédicats. Seulement les termes linguistiques utilisés dans cette analyse elle-même sont des termes qui, s'il faut les comprendre comme on nous demande de le faire, présupposent l'existence d'expressions-sujets (c'est-à-dire de termes singuliers) (...). L'expédient consistant à couvrir les particuliers par la quantification existentielle doit se comprendre comme quelque chose de plus ou moins analogue à ces formes du langage ordinaire" (*Les individus*, trad. fr., p. 220)

Autrement dit, il y a quelque chose d'irréductible dans la notion (fonction?) de sujet : mais tout le problème est de savoir si cela relève de catégories (comme les noms, etc.), ou d'autre chose.

Cette différence de "style d'introduction" (ibid., p.147 sqq) est essentielle, et s'accompagne, selon Strawson, d'une différence de "complétude" (reprenant la notion d'incomplétude des prédicats à Frege, notion qui remonte elle-même en fait aux stoïciens) : le terme sujet a un degré de complétude supérieur à celui du prédicat (c'est ici

d'une transmission, cf. Kripke 1972 - suppose des opérations linguistiques et "institutionnelles" complexes, mais la logique a-t-elle à y voir?).

que Strawson réintroduit l'idée de présupposition attachée à un sujet)³⁷.

Mais la question reste, à mon avis, de savoir où se situe aussi bien la différence de "style d'introduction" que la différence de "complétude"? Est-ce dans le "style d'introduction" propre aux prédicats nominaux (dans ce cas on peut ramener cette différence au type de relation prédicative exprimée par les noms communs, à savoir une relation d'inclusion, ou à leur stabilité et caractère définitoire) ou dans le "style d'introduction" propre au sujet d'une proposition, sinon au thème d'une énonciation (style d'introduction qui caractériserait aussi bien *Socrate* dans *Socrate est philosophe* que dans *le troisième en partant de la gauche* dans *le troisième en partant de la gauche est Socrate*). Finalement a-t-on vraiment dépassé l'amalgame séculaire³⁸ entre les oppositions de fonction - sujet vs prédicat -, de catégorie - nom vs verbe - et de valeur discursive - thème vs rhème - (sans

³⁷ Même si nous refusons en gros la position de Strawson et affirmons que, dans un nom sujet, il y a encore un prédicat, il y aurait sans doute beaucoup à retenir des distinguo qu'il introduit.

³⁸ Que reparcourt, en partie, Strawson quand il passe en revue les différentes façons dont on a pu définir, sinon fonder, l'opposition entre sujet et prédicat. A la p. 155, sous "I", il place l'opposition entre les deux en termes de "fonctions"; soient les deux types d'expressions A et B:

A ₁ :	se référer à qqch nommer qqch	B ₁ :	le décrire le caractériser,
------------------	----------------------------------	------------------	--------------------------------

A la p. 156, sous "II", il décrit l'opposition en termes de "parties linguistiques distinctes de la phrase" (excellente traduction, bien meilleure en tous cas que l'expression "partie du discours", des *merê tou logou* des grammairiens grecs):

A ₂ :	terme au singulier expression référentielle sujet expression-sujet nom propre (Frege)	B ₂ :	expression prédicative expression-prédicat prédicat expression-attributive
------------------	---	------------------	---

A la p. 158, sous "III", "la distinction est établie (...) en (...) éléments constitutifs de la proposition":

A ₃ :	sujet terme-sujet	B ₃ :	attribut terme-prédicat, etc.
------------------	----------------------	------------------	----------------------------------

et enfin, p. 159, sous "IV", en termes frégréens:

A ₄ :	objet	B ₄ :	concept
------------------	-------	------------------	---------

compter les distinctions vraisemblablement indispensables entre différents topiques et différents focus)?

Ma position est que la différence entre sujet et prédicat dans des exemples comme :

nahuatl :

cochi in ticitl

"le médecin dort"

(lit. "celui/un qui est médecin dort"

ticitl in cochi

"c'est un médecin qui dort"

(lit. "celui qui dort est médecin")

est une différence "chronologique" (entre construction du sujet et prédication) par rapport au déroulement du discours³⁹. Du point de vue des fonctions prédicatives logiques, il n'y a pas de différence entre noms et verbes; ce qui est irréductible, c'est la nécessité sémantique de x (et d' y, \dots), en l'occurrence des x_i (des y_i, \dots), instanciant les variables des $f(x, \dots)$, qu'on quantifiera, spécifiera, etc.; mais ces x ne sont pas fournis par les noms communs eux-mêmes : ce qu'on appelle "syntagmes nominaux" et que nous tenons à appeler "syntagmes substantivaux", sont des constructions où ce qui est essentiel ce sont les marque(ur)s de cette construction (translatifs et autres), c'est là qu'il faut chercher les x . Même les noms propres, même la simple déixis au delà du simple $\zeta\alpha$, réitéré à propos de tout objet, des enfants⁴⁰ ne peuvent fournir directement ces x . Les termes singuliers

³⁹ C'est un des mérites, considérable, de Culioli, ici dans le sillage de Guillaume, d'avoir introduit cette chronologie dans la construction des expressions et énonciations; mais une simple distinction entre "construction" et "préconstruit" n'est pas suffisant; de plus, il s'agit plus de continuité discursive que de simple chronologie d'encodage.

⁴⁰ Cf. sur ce problème, Lemaréchal 1994, p. 79-81; en particulier, p. 80: "Dans un sens, le seul nom propre est A (A qui instancie une variable individuelle, un x , dans une fonction logique $f(x, \dots)$, x lui-même faisant alors figure d'un des prédicats possibles de A); et A tout seul, même pas dans une série: A, B, \dots - car, en énumérant des A, B, \dots , on construirait la classe (à plus forte raison, x_i supposerait que l'on construise une classe des x ; mais il en va de même en réalité pour une série A, B, C, \dots qui suppose que l'on construise la classe où l'on peut ainsi énumérer A, B, C, \dots , et dont A se trouve être membre; on retrouve alors la relation d'inclusion caractéristique des prédicats nominaux, et ce qui est commun à l'ensemble

sont des données empiriques brutes, mais les désigner passe par une construction abstraite complexe.

Références bibliographiques

- ASHTON E. O. et al., *A Luganda Grammar*, London, Longmans.
- BATIBO H., 1985, *Le kesukuma*, Paris, Editions Recherche sur les Civilisations.
- BAZIN L., 1978, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Maisonneuve.
- BLOOMFIELD L., 1933, *Language* (trad. fr. *Le langage*, 1970, Paris, Payot).
- CULIOLI A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation, I*, Gap, Ophrys.
- DIK S., 1989, *The theory of Functional Grammar, I*, Dordrecht, Foris.
- GIVÓN T., 1972, *Studies in ChiBemba and Bantu Grammar*, in *Studies in African linguistics*, suppl. 3, Los Angeles, University of California.
- GIVÓN T., 1984-1989, *Syntax. A functional-typological introduction I-II*, Amsterdam, Benjamins.
- HAGEGE Cl., 1982, *La structure des langues*, Paris, PUF.
- JOSEPHS L. S., 1975, *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- KIMENYI A., 1980, *A Relational Grammar of Kinyarwanda*, Berkeley, University of California Press.
- KLEIBER G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KRIPKE S., 1972, *Naming and Necessity* (trad. fr. *La logique des noms propres*, 1980, Paris, Ed. de Minuit).

A, B, C,... sera, éventuellement, un nom commun)-, mais dans une réitération: *A, A, A,...*, réitération que l'on retrouve dans la déixis "primitive": *ça, ça,...*", appliquée successivement à différents objets, déixis sauvage dont on ne peut prendre ses distances qu'au moyen de calculs par rapport à la situation (cf. les *Sit₀*, *Sit₁*, *Sit₂* de Culioli, par exemple)".

- LAUNEY M., 1979, *Introduction à la langue nahuatl, 1*, Paris, L'Harmattan.
- LAUNEY M., 1992, "La logique omni-prédicative de la syntaxe nahuatl", *LALIES*, 10, Paris, p. 215-231.
- LAUNEY M., 1994, *Une grammaire omni-prédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*, Paris, Editions du CNRS.
- LAZARD G., 1994, *L'actance*, Paris, PUF.
- LEMARECHAL A., 1982, "Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations", *BSLP* 77/1, p. 1-39.
- LEMARECHAL A., 1983 a, "Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques", *BSLP* 78/1, p. 53-76.
- LEMARECHAL A., 1983 b, "Pour une révision de la notion de transitivité", *La Linguistique*, 19/1, p. 95-118.
- LEMARECHAL A., 1985, "Substantivité et parties du discours en kinyarwanda : le problème du prépréfixe dans les langues bantoues", *BSLP*, 80/1, Paris, p. 363-421.
- LEMARECHAL A., 1987, *Sémantisme des parties du discours* (thèse Université de Poitiers).
- LEMARECHAL A., 1989, *Les parties du discours*, Paris, PUF.
- LEMARECHAL A., 1991, *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Editions du CNRS.
- LEMARECHAL A., 1994, "Parties du discours et marques superposées. Synthèse et perspectives", *LALIES*, 14, Paris, p. 57-134.
- LEMARECHAL A., 1996, "Classificateurs possessifs et relationnalité des noms", *SCOLIA*, 7, Strasbourg, p. 71-93.
- LEMARECHAL A., à paraître, *Zéro(s)*, Paris, PUF.
- OUOBA B., 1982, *Description systématique du gulmancema*, Thèse Paris III.
- OVERDULVE C. M. et al., 1975, *Apprendre la langue rwanda*, La Haye, Mouton.
- QUINE W. V. O., 1960, *Word and Object* (trad. fr. *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, 1977)

- PARIS M.-Cl., 1981, *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris, Collège de France.
- REHG K. L., 1981, *Ponapean Reference Grammar*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- STRAWSON P. F., 1959, *Individuals* (trad. fr. *Les individus*, Paris, Le Seuil, 1973).
- TESNIERE L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.